

Recrutement police nationale - Session de recrutement 2025



Osez la police nationale, devenez policier adjoint !

Recrutement zone sud

La Police nationale recrute des policiers adjoints dans votre région. Rejoignez-nous !

Accessible sans condition de diplôme à partir de 18 ans et jusqu'à 30 ans, ***devenez policier adjoint dans votre département ou dans la région de votre choix.***

Vous aurez l'opportunité d'exercer un métier passionnant, au service de la population, en soutien des gardiens de la paix.

De nombreuses affectations et missions sont possibles, police aux frontières, sécurité publique par exemple ; découvrez-les via nos fiches métiers :

- En tant que policier adjoint affecté à la sécurité-publique vous participerez à la sécurité générale, en appui des missions de police secours au quotidien. Vous assurerez également l'accueil et l'information des usagers dans les services de police.
- Comme policier adjoint affecté à la police aux frontières, vous participerez, entre autres, au contrôle des flux transfrontaliers, aux frontières extérieures aériennes, maritimes ou terrestres et à la vérification de la validité des titres de transport et des documents d'identité ainsi qu'aux procédures de non admission sur le territoire national.
- Vous pouvez également être affecté comme policier adjoint en CRS autoroutière, à ce titre, vous participerez aux contrôles de vitesse, d'alcoolémie, de produits stupéfiants, constaterez les infractions et interviendrez lors d'opérations de régulation et de sécurisation du trafic routier.
- Enfin, vous pourrez également être affecté au service de la protection (SDLP) pour assurer des missions de garde et de protection relevant d'un bâtiment sensible et participer aux opérations de surveillance, de contrôle, d'assistance et d'interventions opérationnelles de sécurité au sein d'un périmètre défini.

Après votre inscription et la réussite des sélections, et dès votre entrée en école (pour 18 semaines), vous signerez un contrat d'engagement de 3 ans renouvelable une seule fois (2 périodes de 3 ans).

Au bout d'un an d'ancienneté, vous pourrez présenter par la voie interne le second concours gardien de la paix. En cas de réussite, vous intégrerez une scolarité de gardien de paix en

école de police : après 12 mois en école, vous intégrerez un service de police en qualité de stagiaire.

Nouveauté : un policier adjoint, ayant réussi son unité de valeur, lauréat du second concours de gardien de la paix depuis moins de 2 ans peut bénéficier d'une intégration au 5^e mois de la formation de gardien de la paix, pour effectuer les 8 derniers mois de scolarité.

Pour précision, la formation initiale de gardien de la paix commence avec les mêmes enseignements que ceux délivrés aux policiers adjoints.

Rdv sur le site internet : www.police-nationale.interieur.gouv.fr

- pour en savoir plus sur les conditions d'accès, les épreuves etc,
- pour vous inscrire à une sélection ouverte : sur un département ou sur une région, selon les ouvertures de postes.

Renseignements : info-police-recrutement-toulouse@interieur.gouv.fr

DEVENIR POLICIER ADJOINT

Devenir policier adjoint, c'est bénéficier :

- d'une formation rémunérée de 4 mois en école de police (hébergement gratuit) ;
- de la possibilité d'être affecté dans le département de son choix via un recrutement déconcentré (contrat de 3 ans renouvelable 1 fois) ;
- d'une intégration rapide dans la police nationale avec des missions variées (contrôles aux frontières, sécurité publique, CRS autoroutière) ;
- de la possibilité de se présenter au concours interne de gardien de la paix au bout d'un an de service effectif.

Être policier adjoint au quotidien c'est :

- assister au quotidien les gardiens de la paix dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale, d'assistance et de soutien aux personnes ;
- concourir également à l'accueil et à l'information du public dans les commissariats, exécuter des missions de surveillance ;
- contribuer au développement de la prévention en matière de sécurité.

Pour s'inscrire, le candidat doit :

- avoir entre 18 et 30 ans ;
- être de nationalité française ;
- être de bonne moralité, le bulletin n° 2 du casier judiciaire ne devant comporter aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées ;
- être en règle avec le service national, journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD) ;
- répondre aux aptitudes physiques requises lors de la visite médicale.

Une fois inscrit, le candidat doit passer et réussir

- des tests psychotechniques ;
- des tests physiques ;
- et un entretien devant une commission.

Les dates importantes de la 2ème session de recrutement 2025 :

Inscriptions : du 15/01 au 14/03/2025

Écrits et sports : dès le 14/04/2025

Oraux : dès le 26/05/2025

OSEZ LA POLICE NATIONALE **DEVENEZ POLICIER ADJOINT**

RECRUTEMENT ZONE SUD

Inscriptions en ligne jusqu'au 14 mars 2025
Renseignements :
info-police-recrutement-nimes@interieur.gouv.fr

POLICE
NATIONALE 

police-nationale.interieur.gouv.fr

L'EXCEPTIONNEL
AU QUOTIDIEN 

